

COMPTE-RENDU

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 28 NOVEMBRE 2017

METZ, le 28/11/17

En déclaration liminaire, la CGT a rappelé que toutes les réformes et réorganisations en cours et à venir ont une origine commune : les choix budgétaires faits, poursuivis, voire amplifiés par les gouvernements successifs. L'austérité est au menu...mais pas pour tout le monde : plusieurs tours de vis pour la Fonction publique mais 200 milliards d'aides diverses pour les entreprises. Les agents doivent inlassablement s'adapter malgré des conditions de travail toujours plus dégradées et sans jamais la moindre reconnaissance. Maltraités, épuisés, désabusés, les agents n'ont plus le cœur au travail. L'administration n'a rien à y gagner sauf à vouloir tout brader (voir circulaire du 1^{er} ministre « CAP 2022 » du 26/09/2017).

PONTS NATURELS 2018 (point soumis à vote)

Une note du bureau RH-1A du 10/10/2017 précise que les directions territoriales peuvent adopter un nombre maximum de trois ponts naturels en 2018. Sur les sept ponts possibles, la Direction propose de retenir les vendredi 11 mai, vendredi 2 novembre et le lundi 24 décembre 2018.

La CGT a voté contre considérant que les agents doivent pouvoir disposer librement de leurs congés en fonction de leurs besoins. Les autres organisations syndicales se sont abstenues.

L'EXPERIMENTATION CAISSE SANS NUMERAIRE (point soumis à vote)

La Direction indique que l'expérimentation nationale des caisses sans numéraire donne des résultats positifs. Elle précise que « les usagers accueillent plutôt favorablement le dispositif caisse sans numéraire. Dans la majorité des situations, ils se montrent compréhensifs ». Cette appréciation dénote avec les observations des agents en charge de l'accueil en Moselle qui soulignent eux le mécontentement, la colère voire les insultes des usagers confrontés au plafond de 300 € pour les paiements en espèces ou le seuil de 2000 € au-delà duquel seul un paiement par prélèvement est possible.

Ces bons résultats conduisent à pérenniser les sites expérimentateurs et à étendre le dispositif à d'autres centres des finances publiques. Pour cela, ces derniers doivent répondre à plusieurs critères :

- ✓ la présence d'une ou de plusieurs caisses à proximité (délai de route inférieur à 30 mn/distance < 20 km);
- ✓ des difficultés avérées dans la gestion des approvisionnements et des dégagelements de caisse;
- ✓ des problématiques dans la sécurité du poste;
- ✓ des volumes d'espèces manipulés en faible quantité;
- ✓ des ressources insuffisantes pour gérer de façon satisfaisante les espèces.

A ce titre, la DDFIP Moselle proposait les expérimentations suivantes :

Poste expérimentateur	Caisses dites « de dépôt »
Paierie départementale	Caisse de la direction
Centre des finances publiques de Fontoy	Centre des finances publiques de Hayange
Centre des finances publiques de Vigy.	Centre des finances publiques de Maizières-Lès-Metz.

En cours de séance, la Direction a finalement reporté l'expérimentation sur Fontoy/Hayange à 2019, entendant les arguments apportés par les syndicats : opposition des agents de la trésorerie de Fontoy dont les usagers (particuliers et collectivités) font régulièrement des versements en numéraire, situation critique de l'accueil de Hayange qui devra recevoir le dépôt des usagers de Fontoy, éloignement du lieu de paiement pénalisant surtout les populations les plus précaires (interdits bancaires). S'agissant de la situation tendue à Hayange, une réflexion sera menée pour fluidifier l'accueil. La Direction reste sourde aux arguments portant sur la situation des effectifs et au ratio charges/emplois déséquilibré.

Les 2 autres expérimentations seront lancées dès 2018. Par ailleurs, la Direction n'exclut pas de nouvelles expérimentations en 2019, si telle était la volonté de la Direction générale.

Les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité. Pour expliquer son vote contre, la CGT a rappelé son attachement à un service public de qualité et de proximité avec une égalité de traitement des usagers sur tout le territoire.

COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE IR 2017 – IR 2016 (point pour information)

La Direction souligne une diminution de l'accueil physique sur l'ensemble du département: -12,1%, avec des évolutions contrastées (10 SIP sur 11 ont connu une baisse de leur accueil physique, à l'exception de Forbach. En ce qui concerne les trésoreries, l'évolution est partagée avec 19 postes en baisse et 5 postes en augmentation). Elle relève cependant une très forte progression de l'E-contact: + 65%. Le franchissement du seuil de 50 % de télédéclarants est remarqué (53,7 %).

La Direction indique que la campagne s'est bien passée grâce « à tout le monde et particulièrement les agents en charge de la campagne ». Elle y voit un bon augure pour l'arrivée du prélèvement à la source en 2019.

La CGT a attiré l'attention sur la durée importante de la campagne et sur le fait que la Moselle figure systématiquement dans la zone géographique dont la date limite de dépôt sur internet est la plus tardive. Instaurer un roulement entre les 3 zones permettrait un traitement plus équitable des agents. Il y aurait là une amélioration facile à mettre en œuvre.

S'agissant du futur accueil commun de la rue des Clercs, la Direction prévoit d'y accorder une attention toute particulière notamment pour des raisons de sécurité.

Quant à la question des appels non aboutis (ou faussement aboutis) une analyse plus fine devrait être engagée.

HORAIRES VARIABLES DU SDE (Service Départemental de l'Enregistrement) (point pour information)

Les 19 agents du SDE ont été consultés début septembre. A la majorité de 17 agents, a été retenu le choix n°2 (Plages variables: 7h15 à 9h30 et 16h à 18h45 – Plages fixes: 9h30 à 11h30 et 14h à 16h).

PARTICIPATION DE LA DDFIP AUX MAISONS DES SERVICES AU PUBLIC – PARTENARIAT AVEC LA POSTE

La DDFIP s'était engagée auprès des élus locaux à participer aux MSAP qui se situent dans le ressort géographique des postes supprimés. La Moselle compte actuellement 8 MSAP gérées par la Poste, situées à Albestroff, Delme, Ennery, Kédange-sur-Canner, Dabo, Abreschviller, Lorquin et Volmunster et une MSAP à Morhange gérée par la collectivité. La Poste qui envisageait une facturation à hauteur de 50€ HT la demi-journée s'est vue imposer la gratuité par le gouvernement lors de l'assemblée G^{ale} de l'association des maires de France.

En conséquence, à ce jour seule la trésorerie d'Albestroff qui doit fermer le 1/6/18 est dans le ressort d'une MSAP. A compter du 1/2/18, la Direction prévoit une permanence de 1/2 j par mois et plus en période de charge. Elle sera assurée par un agent du SIP-SIE de Château-Salins dont la situation en effectifs est particulièrement tendue. Une permanence pourrait voir le jour à Sierck-Lès-Bains dans l'hypothèse d'une création d'une MSAP.

Par ailleurs, à compter de la future campagne de déclaration en ligne, la DDFIP Moselle lance une expérimentation de partenariat avec la Poste sur le secteur d'Albestroff. Il faut souligner que cette expérimentation unique à la DGFIP n'a cependant pas été soumise pour validation à un Comité Technique de Réseau au niveau de la DG.

Deux facteurs, sous engagement de confidentialité, mandatés conjointement par la DDFIP et certains usagers, assisteront ces derniers dans leurs démarches fiscales sur le site « *impot.gouv.fr* » : création du compte, aide à la saisie de la déclaration, au paiement en ligne, à la consultation du compte, à poser une question en ligne... Ces postiers seront formés par la DDFIP et auront un référent téléphonique en SIP. Ils seront dotés par La Poste d'une tablette numérique et d'une imprimante. L'expérimentation portera sur un panel de 50 contribuables.

Outre les questions déontologiques qui se posent, l'expérimentation de ce partenariat constitue une brèche sans précédent dans l'exercice de nos missions. Se profile une ouverture vers le secteur privé.

La CGT est opposée à ces solutions de substitution instaurées en raison de choix qui affaiblissent de manière croissante notre administration et qui mettent chaque jour davantage en péril nos emplois et nos missions.

La CGT s'est étonnée de la gratuité de ce partenariat (tant pour la mise à disposition des MSAP que pour le recours aux facteurs), La Poste n'étant pas un organisme philanthrope. Il serait effectivement inadmissible que les contribuables aient à payer un service auparavant gratuit. Le Directeur a garanti que si d'aventure, La Poste ne respectait pas ses engagements de gratuité, la DDFIP mettrait fin à cette expérimentation. Cet altruisme cache cependant quelque chose.

TRAVAIL A DISTANCE DES SIE DE SARREBOURG ET SARREGUEMINES

Afin de préparer la fusion des SIE Metz-Centre et Metz-Ouest et d'apporter un soutien spécifique au SIE de Château-Salins, la Direction, après consultation des chefs de services concernés, a décidé que la gestion des AVISIR (opérations de création et de modification des dossiers professionnels) de Metz-Centre et Château-Salins d'une part, et de Metz-Ouest d'autre part (SIE gestionnaires) devait être prise en charge respectivement par les SIE de Sarreguemines et Sarrebourg (SIE distants). Cette opération lancée mi-septembre se poursuivra jusque fin décembre. Un bilan sera fait.

Le mode opératoire ferait le bonheur d'un journal satyrique :

- les documents papier du Centre de Formalités des Entreprises reçus au SIE gestionnaire sont transmis au SIE distant pour saisie,
- le SIE distant se charge de l'envoi à l'entreprise de la lettre d'accueil au nom du SIE gestionnaire. La réponse reçue par ce dernier est transmise pour exploitation au SIE distant,
- le SIE distant crée le dossier papier et l'envoie, via la sacoche, au SIE gestionnaire pour classement.

Et à chaque modification par l'entreprise, la navette recommence. Pendant ce temps, les agents du SIE gestionnaire n'ont plus la main sur le dossier pour renseigner téléphoniquement le contribuable. On ne sait plus si c'est à rire ou à pleurer.

Conclusion du Directeur: dorénavant pour toute nouvelle opération de travail à distance sur le département, les agents seront associés à la réflexion.

QUESTIONS DIVERSES

- **RIFSEEP** : la mise en œuvre au 1/1/18 pour les géomètres dépend de la publication d'une note DG.

- **PCRP** : les agents du PCRP soulignent la perte de m² lors du déménagement et souhaitent l'attribution d'un bureau supplémentaire.

- **Accueil physique et téléphonique** : la fermeture du standard téléphonique corrélée à la fermeture de l'accueil physique ne fonctionne pas encore partout (Sarrebourg, Thionville ...). La division BIL, très prise par les réorganisations sur Metz, se chargera d'effectuer les réglages nécessaires dès que possible.